FICHE METIER
Prestation de service en aviculture

Les équipes évoluent de façon autonome. Seul le chef d'équipe a la capacité de gérer le personnel.

I. Poulets, poulettes (label, standard…)

ATTRAPAGE

- **Prestataire de service**
  - Veiller à adapter la taille de l'équipe en fonction du nombre de volailles à attraper et des conditions d'attrapage.
- **Chef d'équipe**
  - Préparer le bâtiment à l'attrapage en :
    - ✓ disposant des cages dans tous les coins du bâtiment,
    - ✓ adaptant la ventilation aux conditions météorologiques,
    - ✓ adaptant l'intensité lumineuse aux conditions d'attrapage (nervosité, clair de lune, heure, mâles, femelles…).
  - Veiller à avoir une bonne répartition des volailles pour qu'il n'y ait pas d'entassement des animaux dans les cabanes.
  - Décider du nombre de volailles à attraper par poignée en fonction du nombre d'animaux, des attrapeurs et de leurs capacités.
  - Gérer l'équipe afin que les travaux se déroulent correctement en évitant au maximum de blesser les poulets (griffures, hématomes…).
- **Attrapeurs – porteurs**
  - Attraper les poulets par une patte sans les blesser et respecter le nombre de poulets par main demandé par le chef d'équipe.
  - Alterner régulièrement les zones d'attrapage pour éviter les étouffements.
  - Manier les volailles avec précaution pour limiter au maximum les blessures.
  - Transporter rapidement mais avec précaution les volailles en veillant à éviter TOUT choc aux animaux notamment au moment des passages aux portes et entre les animaux.

ENCAGEAGE

L'encageage est uniquement réalisé par l'encageur qui a reçu au préalable une formation assurée par le prestataire de service.

- Remplir correctement TOUTES les cages : respecter le nombre de poulets par cage et ne pas laisser de cages vides.
- Déposer les poulets dans les cages de sorte à ne pas occasionner de blessures aux animaux.

- Veiller à ne pas laisser échapper de volailles entre deux remplissages de la cage.

II. Canards (prêts à gaver et gras)

EBECQUAGE

- Avant toute chose, les ébecqueurs doivent adapter le volume de canetons en attente en fonction de leur rythme de travail de sorte à limiter au maximum le stress aux animaux.
- Avoir un matériel approprié à cette action c'est-à-dire un matériel propre, désinfecté et affûté.
- Après l'ébecquage, reposer le caneton de sorte à n'occasionner AUCUNE blessure.

ATTRAPAGE ET ENCAGEMENT SUR LE PARC DES CANARDS PRETS A GAVER

- Adapter le nombre d'animaux en attente en fonction de la cadence d'encagement.
- Trier les animaux répondant aux critères de qualité (séparation des petits et des femelles).
- Attraper les canards par l'aile sans occasionner de blessures.
- Déposer les canards de sorte à éviter toutes blessures.
- Mettre le nombre requis de canards dans les cages.

ATTRAPAGE ET ENCAGEMENT DES CANARDS EN SALLE DE GAVAGE.

- Attraper le canard par les ailes et la patte et le sortir de la cage sans le cogner.
- Déposer délicatement chaque animal dans sa cage.
- Veiller à ne pas blesser l'animal en refermant la cage de gavage.

ATTRAPAGE ET ENCAGEMENT DES CANARDS GRAS

Les consignes sont les mêmes que pour l'encagement sur le parc des canards prêts à gaver. Toutefois, cette opération demande encore plus de précaution et de délicatesse car il ne faut pas abîmer la viande et le foie qui sont beaucoup plus fragiles.

SEXAGE et CHAPONNAGE

Les opérations de sexage et de chaponnage ne pourront être réalisées que par des agents qualifiés ayant reçu une formation adéquate.

III. Cailles

ATTRAPAGE

- Organiser le chantier c'est-à-dire :
  - ✓ Descendre toutes les cages du camion,
  - ✓ Faire une allée centrale et des parcs de chaque côté.

- Attraper les animaux par la tête par poignée de 5 c'est-à-dire 3 dans une main et 2 dans l'autre.
- Déposer les cailles dans les cages sans occasionner de blessures.
- Remplir les cages en fonction du nombre d'animaux dans le bâtiment et du nombre de cages disponibles.
- Recharger les cages sur le camion.

SEXAGE

Les opérations de sexage ne pourront être réalisées que par des agents ayant reçu une formation spécifique.

- Préparer les parcs pour les mâles et les femelles.
- Trier les cailles reproductrices selon leur sexe et les placer dans les parcs correspondants.

IV. Pintades

ATTRAPAGE

- **Chef d'équipe**
  - Décider du nombre de volailles à attraper par poignée en fonction du nombre d'animaux, des attrapeurs et de leurs capacités.

- **Attrapeurs – porteurs**
  - Regrouper les pintades dans une cage spécifique afin que celles-ci puissent être attrapées.
  - Adapter le nombre de pintades pré-attrapées en fonction de la cadence d'attrapage et d'encageage afin d'éviter tout risque d'étouffement.
  - Attraper les pintades par une patte sans les blesser.
  - Respecter le nombre de pintades par poignée défini par le chef d'équipe.
  - Manier les pintades avec précaution de sorte à limiter au maximum les blessures.
  - Ne pas laisser échapper d'animaux entre 2 attrapages.

V. Vaccination (Toutes espèces)

La vaccination n'est réalisée que par le ou les vaccinateurs qui ont reçu une formation spécifique. Aussi la vaccination doit être réalisée suivant le protocole.

- **Prestataire de service**
  - Définir le nombre d'attrapeurs nécessaires en fonction du nombre d'animaux à vacciner et du ou des vaccinateurs.
  - Fournir les seringues.

- **Attrapeurs**

- Adapter le volume d'animaux en attente en fonction de la cadence de vaccination pour éviter TOUT risque d'étouffement.
- Pour les canards : saisir les jeunes par la patte et les adultes par les ailes (un animal à chaque main).
- Maintenir les animaux au moment de la vaccination afin que ceux-ci soient immobiles et bien positionnés.
- Reposer l'animal sans occasionner de blessures.

➢ **Vaccinateurs**

- Avoir un matériel propre et désinfecté.
- Changer d'aiguille entre chaque lot ou tous les 1 000 animaux.
- Pour une bonne réalisation de l'opération, veiller à ce que l'animal soit bien positionné et immobile avant de le vacciner de sorte à ne pas le blesser.

VI. Nettoyage des bâtiments

➢ **Exploitant agricole**

- Montrer le chantier à réaliser et rappeler les règles de sécurité propre à l'exploitation : positionnement des armoires électriques….
- Ne donner à aucun moment des consignes de travail au prestataire et à ses salariés.

➢ **Prestataire de service**

- Démonter et remonter le matériel dans les cabanes.
- Fournir le matériel en état de marche.
- Installer le matériel en respectant les règles de sécurité sur l'exploitation.

L'appréciation de la propreté à la fin du chantier se fait par l'état des lieux en présence de l'exploitant ET du prestataire.